



e-social des armées

PRÊT PERSONNEL

Liste des pièces justificatives demandées – Prêt personnel < 1 000 euros

Justificatifs obligatoires

- Justificatif de votre qualité de ressortissant**
dernier bulletin de rémunération ou acte administratif qui place en congé non rémunéré (emprunteur et co-emprunteur éventuel si celui-ci est ressortissant)
- Carte nationale d'identité recto/verso ou passeport**
(emprunteur et co-emprunteur éventuel)
- Certificat de position militaire ou attestation de services au ministère des armées**
daté de moins de 3 mois, signé et authentifié par le cachet du signataire (emprunteur et co-emprunteur éventuel si celui-ci est ressortissant.)
- Relevé d'identité bancaire ou postal du compte bancaire sur lequel le prêt sera versé**

Justificatifs complémentaires en fonction de la situation

- Relevé d'identité bancaire ou postal du compte sur lequel est versée la rémunération**
pour le prélèvement des mensualités, si ce RIB est différent de celui où est versée la rémunération
- Justificatifs de revenus du co-emprunteur**
dernier bulletin de rémunération ou tout autre justificatif de rémunération